



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 12.02.2024

**Numéro de publication:** HR02-1005959176

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Partuki SA, Chêne-Bougeries, nouveau Genève

Partuki SA  
Boulevard des Philosophes 17  
1205 Genève

Jusqu'ici  
chemin de la Chevillarde 45  
1224 Chêne-Bougeries

Partuki SA, à Chêne-Bougeries, CHE-113.302.043 (FOSC du 24.06.2021, p. 0/1005227885). Nouveau siège: Genève, Boulevard des Philosophes 17, 1205 Genève. Nouveau but: en Suisse et à l'étranger, l'offre de tous services de conseil en matière immobilière et dans le domaine de la construction à des tiers, ainsi que l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de participations dans tous types d'entreprises commerciales, financières, industrielles et immobilières. La société pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE, en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement au but principal. Elle pourra ouvrir des succursales et détenir des filiales. La société pourra également accorder des prêts à ses actionnaires et/ou se solidariser, cautionner ou se porter-fort des prêts consentis par des tiers à ses actionnaires. Fusion: reprise des actifs et passifs de LAKEFRONT SA, à Chêne-Bougeries, CHE-113.792.210, selon contrat de fusion du 15.01.2024 et bilan au 30.09.2023, présentant des actifs de CHF 665'947.40, des passifs envers les tiers de CHF 39'550.11, soit un actif net de CHF 626'397.29. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Fusion: reprise des actifs et passifs de Greatvalley Sàrl, à Chêne-Bougeries, CHE-376.441.438, selon contrat de fusion du 15.01.2024 et bilan au 30.09.2023, présentant des actifs de CHF 1'136'712.77, des passifs envers les tiers de CHF 1'305'672.03, soit un excédent de passifs de CHF 168'959.26. Conformément à l'attestation d'un expert-réviseur agréé, la société reprenante dispose de fonds propres librement disponibles du montant de la perte de capital et du surendettement de la société transférante. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une

attribution d'actions. Abrogation de la clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution. Abrogation de la clause statutaire relative à l'apport en nature. Communication aux actionnaires: écrite (courrier recommandé, fax, email ou autre moyen de communication électronique) ou au besoin Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 15.01.2024.

Registre journalier no 2788 du 07.02.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 120, Date: 24.06.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève